

Séance du 16 octobre 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 octobre 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Castel à M. Ugalde, M. Duzert à M. Murat.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Aguerre présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE — Convention d'objectifs entre la Ville de Bayonne et la « Société des Amis du Musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-Arts de Bayonne ».

Constituée en novembre 2011 par un groupe d'amateurs d'art, l'association « Société des Amis du musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-arts de Bayonne », dont le siège social est au musée Bonnat-Helleu, a pour objectif de favoriser l'enrichissement des collections et de contribuer au rayonnement du musée auprès du public français et étranger.

L'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à réaliser les actions conformes à son objet et à mettre en œuvre à cette fin tous les moyens nécessaires à leur bonne exécution, tout en poursuivant les objectifs qu'elle s'est assignée :

- mettre en place un programme ayant pour objet de participer activement au rayonnement artistique du musée auprès du plus large public possible ainsi qu'au développement de son action culturelle ;
- favoriser l'enrichissement des collections du musée ;

- mettre en œuvre des projets d'acquisition d'objets et d'œuvres propres à enrichir les collections du musée, en favoriser l'acquisition ou en recevoir le don ;
- contribuer à la restauration d'œuvres d'art ;
- aider à la réalisation de publications intéressant le musée, qu'elles soient traditionnelles ou faisant appel aux nouvelles technologies de l'information ;
- d'une manière générale, favoriser toute action liée à l'enrichissement et au rayonnement du musée ainsi qu'à la connaissance de ses collections par le public ;
- valoriser la collaboration avec la Ville sur tous les documents informatifs et supports promotionnels présentant son activité, édités ou diffusés à l'occasion d'une manifestation organisée par elle.

Conformément à l'article 2 de la convention passée le 3 Avril 2013 entre la ville de Bayonne et l'association et à l'issue des deux années d'exercice de l'association, la Ville a souhaité renouveler l'accompagnement des actions déjà engagées.

Dans cette période transitoire de fermeture du Musée, la Ville attache en effet beaucoup d'importance à toutes les activités qui pourront être mises en œuvre pour faire connaître, hors les murs, les richesses artistiques de ce musée des beaux arts, et pour contribuer à l'enrichissement des collections.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs avec l'association « Société des Amis du musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-Arts de Bayonne » sur la base du projet ci-annexé.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.